



## AVIS DE COURSE TYPE WINDSURF 2017-2020

### Prescription de la FFVoile :

Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.

Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.

### Championnat PACA WINDFOIL

Neptune Club La Ciotat  
Neptune Club  
5A

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe B
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra (*supprimer 1.4 en l'absence de concurrents étrangers attendus*).

#### 2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les windsurfs *peuvent être tenus d'* arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les windfoils.
- 3.1.2 - tous les windsurfs en intersérie Windfoil.

3.2 Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint sur site.

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Windfoil	10,00 €



PARTENAIRE  
OFFICIEL



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

--	--

## 5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
[27/05/2018] de [8h30] à [9h30]
- 5.2 Jauge et contrôles :

### 5.3 Jours de course (*incluant la course d'entraînement si nécessaire*)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
27/05/18	[ 10 h 30 ]	[HFW]

- 5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après [ 17 h 00 ].

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :Définies au 1er briefing

## 7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront définis lors du 1er briefing.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (*joindre si possible un extrait de carte*).

## 8. CLASSEMENT

- 8.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- 8.2 Pour les épreuves en flotte (RCV B 8.A2.1)  
Le score de chaque planche dans une série doit être, sous réserve de la RCV 90.3(b), le total des scores de ses courses en retirant
- (a) son plus mauvais score quand 3 ou 4 courses sont validées,
  - (b) ses deux plus mauvais scores quand 5 à 7 courses sont validées
  - (c) ses trois plus mauvais scores quand 8 courses ou plus sont validées.

## 10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windfoils.

## 11. PRIX

La remise des prix aura lieu le 17/05/2018 à l'issue des courses.

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

[tristanpeyrotte@sfr.fr](mailto:tristanpeyrotte@sfr.fr)

Neptune club Impasse des vieux moulins

Port st jean

13600 La ciotat

## ANNEXE ZONE DE COURSE

